



Bulletin de
la Fondation
pour la
mémoire de
la Déportation

Sommaire

1

Le convoi « des
27 000 » pour
Ravensbrück

8

Mémoire du camp
de la Neu Bremm

11

Mémoire du
camp de
Flossenbürg

13

Mémoire
du camp
de Natzweiler
Struthof

16

Publication
récente

ÉTABLISSEMENT
RECONNU
D'UTILITÉ
PUBLIQUE
(décret du
17 octobre 1990)
PLACÉ SOUS
LE HAUT PATRONAGE
DU PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE
30 boulevard des
Invalides 75007 Paris
Tél. : 01 47 05 81 50
FAX : 01 47 05 89 50
Site internet
www.fmd.asso.fr

DOSSIER

Le convoi de femmes dit « des 27 000 »

Le 31 janvier 1944, le plus important convoi de femmes de toute la période de l'occupation de la France quitte Compiègne pour le camp de Ravensbrück. Les 959 détenues qui sont entassées ce jour-là dans les wagons à bestiaux pénètrent trois jours plus tard dans « l'enfer des femmes » où elles sont immatriculées dans la série des « 27 000 » qui donnera son nom à ce transport si singulier.

Quelques jours plus tôt, les 15, 17 et 25 janvier, trois convois avaient déjà été formés à Compiègne conduisant plus de 5 500 hommes au camp de Buchenwald. Ce premier mois de l'année 1944 est l'un de ceux où les départs en déportation furent les plus nombreux. Le transfert à partir de juin 1942 des compétences policières du *Militärbefehlshaber in Frankreich* (Commandant militaire allemand en France) à la *Sipo-SD*, la dégradation du contexte militaire et la nécessité pour l'Allemagne d'alimenter en main-d'œuvre des camps désormais intégrés à l'économie de guerre du Reich, la montée des oppositions et le raidissement de la répression qui en découle, sont autant d'éléments à prendre en considération pour comprendre cette systématisation des déportations de masse enclenchées lors du premier semestre de 1943.



Fiche d'internée de Léonie Lepage au fort de Romainville.

© SHD - BAVCC (Caen)

Outre le nombre de déportées, la singularité de ce transport tient à l'existence d'un document unique. De tous les convois de femmes, il est en effet le seul pour lequel une liste de transport a été conservée. Les archives de Ravensbrück ayant quasiment toutes été détruites, cette liste revêt une importance exceptionnelle. Dressée à l'infirmerie du camp, elle a pu être sauvée de la destruction grâce au Dr Zdenka Nedvedova, déportée de la résistance tchèque. Ce document, destiné au service du camp, fut tenu à jour par les détenues secrétaires de l'infirmerie, les transferts et les décès devant notamment y être reportés. Dans un chapitre de *Ravensbrück* qu'elle consacre à l'analyse du document, Germaine Tillion en souligne les lacunes et les apports, montrant qu'il a permis de recueillir des données précieuses sur les dernières semaines du camp et les

**Joyeuses fêtes de fin d'année
Que 2011 vous apporte le bonheur et la paix**

**Mais résister
c'est aussi
s'opposer
de façon
spontanée
en exprimant
ses idées**

mises à mort collectives organisées durant cette période. D'autres sources, en particulier les dossiers individuels des 959 femmes inscrites sur cette liste, conservés par le bureau des archives du Service Historique de la Défense à Caen, permettent de mieux appréhender les grandes caractéristiques du transport.

Qui étaient les « 27 000 »

« J'avais découvert la grande diversité de ces femmes quant à l'âge, le milieu, la provenance géographique. À peu près toutes arrêtées pour des motifs assez divers, se rejoignant dans le refus d'accepter la défaite et le nazisme. ¹ »

Tel que l'observe avant son départ Geneviève Anthonioz de Gaulle, les femmes qui quittent Compiègne ce 31 janvier 1944 sont dans l'immense majorité des résistantes. Dans leur définition la plus large, elles représentent plus de 90 % du convoi. Mais, à l'intérieur de cette grande catégorie, sous ce terme au final assez flou, cohabitent de nombreuses réalités. Qui sont ces résistantes ?

Plus de 70 % font partie d'une organisation de résistance. Au total, près de 60 réseaux et plus d'une quinzaine de mouvements sont représentés. Elles occupent au sein de ces organisations les fonctions les plus diverses. Quelques-unes se chargent de recruter de nouveaux agents, certaines sont à la réception de parachutages organisés par Londres, d'autres rédigent, impriment, ou diffusent des tracts et des journaux clandestins. Cependant, deux tâches se distinguent très largement. D'une part, 38 % effectuent des liaisons entre groupes, transportent courriers, armes, postes radio ou explosifs. Plus nombreuses encore (40 %) sont celles qui transforment leur foyer en un point d'appui sûr pour héberger des résistants, des agents alliés ou des responsables de passage. Leur ferme, leur commerce, leur maison ou leur appartement servent de dépôts d'armes, de lieux de réunion ou d'émissions radio. Dans près de huit cas sur dix, ces femmes entrent en résistance en 1942 et 1943 ; environ 15 % font partie d'un réseau ou d'un mouvement dès 1940-1941.

À cette majorité de femmes évoluant dans une résistance structurée, il faut ajouter plusieurs dizaines d'autres ayant résisté sans jamais s'être engagées dans un mouvement ou un réseau. Cette « résistance civile » rassemble un éventail très large d'actes et de gestes, preuves d'un état d'esprit rebelle et d'une volonté de refuser l'Occupation et le régime de Vichy. Au sein du transport, une femme sur cinq a ainsi commis des actes qualifiés de « résistance civile ». Dans 45 % des cas, elles apportent leur soutien à la Résistance, en hébergeant, ravitaillant des hommes et des femmes appartenant à des mouvements, des réseaux et des maquis. D'autres portent assistance à des personnes pourchassées par les autorités comme les réfractaires au STO ou les Juifs. Mais résister c'est aussi s'opposer de façon spontanée en exprimant ses idées : 20 % des femmes sont ainsi appréhendées pour avoir affiché ouvertement leurs opinions antiallemandes ou pro-alliés. À La Chapelle-au-Pot dans l'Oise, par exemple, un pilote

américain est abattu lors d'un combat aérien et enfermé par les Allemands dans la gare du village. Durant quelques jours, les habitants sont autorisés à parler avec l'aviateur. La femme du chef de gare lui apporte un verre de lait et trois jeunes filles ont l'audace d'embrasser le pilote devant les sentinelles allemandes. Quelques jours plus tard, ces quatre femmes sont arrêtées pour « recel de parachutiste ». Enfin, dans ce transport, près d'une femme sur dix n'est pas arrêtée pour des actes de résistance. Au sein de ce dernier groupe, les détenues de droit commun occupent la plus grande place. Celles-ci sont pour la quasi-totalité liées à une seule et même affaire : sur les 28 détenues de droit commun recensées, 25 sont en effet des prostituées du département de la Manche, appréhendées durant l'été 1943 dans la région cherbourgeoise pour « infraction à la police des mœurs » ou « vagabondage spécial ». Cette série d'arrestations serait liée à une décision du tribunal correctionnel de Cherbourg datée du 26 juin 1943 « visant toute personne dont la présence est indésirable du point de vue sanitaire ». L'une d'entre elles est par exemple arrêtée dès sa sortie du dispensaire antivénérien de l'hôpital Pasteur de Cherbourg. Une autre, hospitalisée à l'hôpital de Caen pour le traitement d'une maladie vénérienne, est placée à son retour dans le Cotentin sous surveillance avec interdiction de fréquenter l'occupant. Ayant été surprise avec un militaire auquel elle n'avait pas présenté sa carte de prostituée, elle est arrêtée et conduite à la Maison d'Arrêt de Saint-Lô. Au total, les femmes arrêtées dans ces conditions représentent environ 4 % du convoi, une proportion bien supérieure à celle observée pour les autres transports de femmes.

On compte également, parmi ces non résistantes, les mères, les sœurs, ou les femmes de résistants traqués, prises comme « otage » pour forcer ces derniers à se



Geneviève de Gaulle peu après son retour.

© Photo Ina Bandi

1 - ANTHONIOZ DE GAULLE
Geneviève, *La Traversée de la nuit*,
Paris, Le Seuil, 1998, p. 47.

rendre. Enfin, certaines ont malheureusement joué de malchance, présentes dans le mauvais bar, le mauvais hôtel, ou le mauvais hall de gare, elles sont prises dans une rafle qui visait des résistants mais qui fatalement va les plonger dans les engrenages de cette répression. « À cet appel du départ, qui nous réunit toutes (nous étions près de mille) dans la grande cour de Compiègne, il ne manquait aucune province de France. Les noms portaient en eux leur village natal, comme si chaque terroir avait tenu à être représenté au sacrifice symbolique qui allait unir désormais ces vies si diverses [...] ».

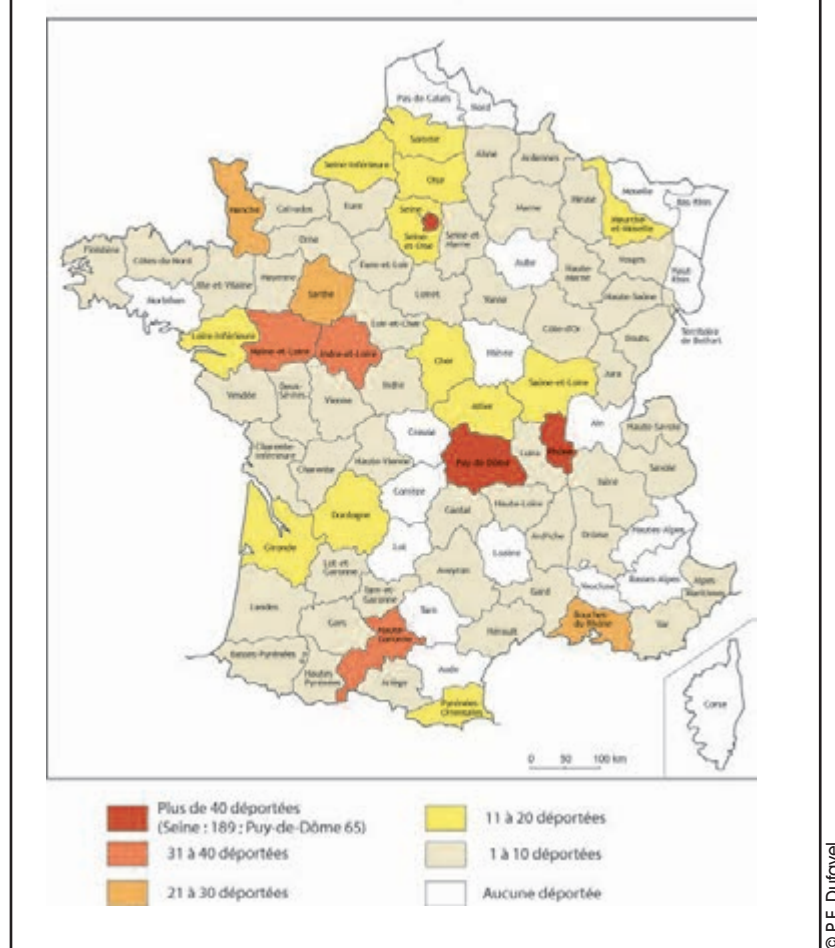
Dans cet extrait du témoignage de Denise Dufournier paru en 1945 sous le titre *La maison des mortes*, comme dans celui de Geneviève Anthonioz de Gaulle on observe combien la diversité de cette population a frappé les auteurs. Si peu de provinces et peu de milieux sont absents du convoi, certaines tendances se dégagent néanmoins. Plusieurs départements sont d'abord clairement surreprésentés. C'est surtout le cas de la Seine où résident plus de 20 % des « 27 000 », du Puy-de-Dôme, du Rhône mais aussi de l'Indre-et-Loire ou du Maine-et-Loire. Ces femmes sont aussi essentiellement des citadines. Les villes de Paris, Lyon et Clermont-Ferrand rassemblent par exemple à elles seules près d'un tiers des déportées. Cette caractéristique se manifeste surtout dans la répartition socio-professionnelle. Les commerçantes, au premier rang desquelles figurent les serveuses, les hôtelières, les restauratrices ou les gérantes de bar et de café, et les employées de l'administration (secrétaires, sténodactylographes, employées de mairie par exemple) sont majoritaires. Les « 27 000 » sont ainsi le plus souvent des actives puisqu'environ 65 % d'entre elles ont une activité professionnelle ; elles se distinguent en cela assez clairement de la population féminine de l'époque, plus d'une femme sur deux étant sans profession. Les femmes mariées et mères de plusieurs enfants dominent également : près des deux tiers partent en laissant mari et enfants derrière elles.

Enfin, toutes les générations sont représentées. La plus âgée de ces femmes est Émilie Tillion. Résistante au sein du réseau Musée de l'Homme, elle est arrêtée en même temps que sa fille Germaine, le 13 août 1942, pour avoir organisé l'évasion manquée de Pierre de Vomécourt³, de son frère et de l'un de ses agents, enfermés à Fresnes. Âgée de 68 ans, elle éveillait chez ses camarades un profond sentiment d'admiration. Geneviève Anthonioz de Gaulle l'évoque en ces termes :

« J'étais très liée aussi avec M^{me} Tillion, la mère de Germaine Tillion. C'était une femme admirable, intelligente et cultivée. Elle est partie pour la chambre à gaz, digne, égale à elle-même. Les dernières qui l'ont vue racontent qu'elle s'est retournée, au moment de partir, et qu'elle leur a adressé un sourire et un petit signe de la main pour dire au revoir. J'avais pour elle une admiration profonde⁴ ».

La plus jeune, âgée de 17 ans, était agent de liaison pour le réseau Buckmaster. La perquisition effectuée chez l'un de ses contacts avait permis à la Gestapo de connaître son nom et celui de sa mère, ainsi que son adresse. Elles sont toutes les deux arrêtées et dépor-

Carte de l'origine géographique des 27 000



© P.E. Dufayel



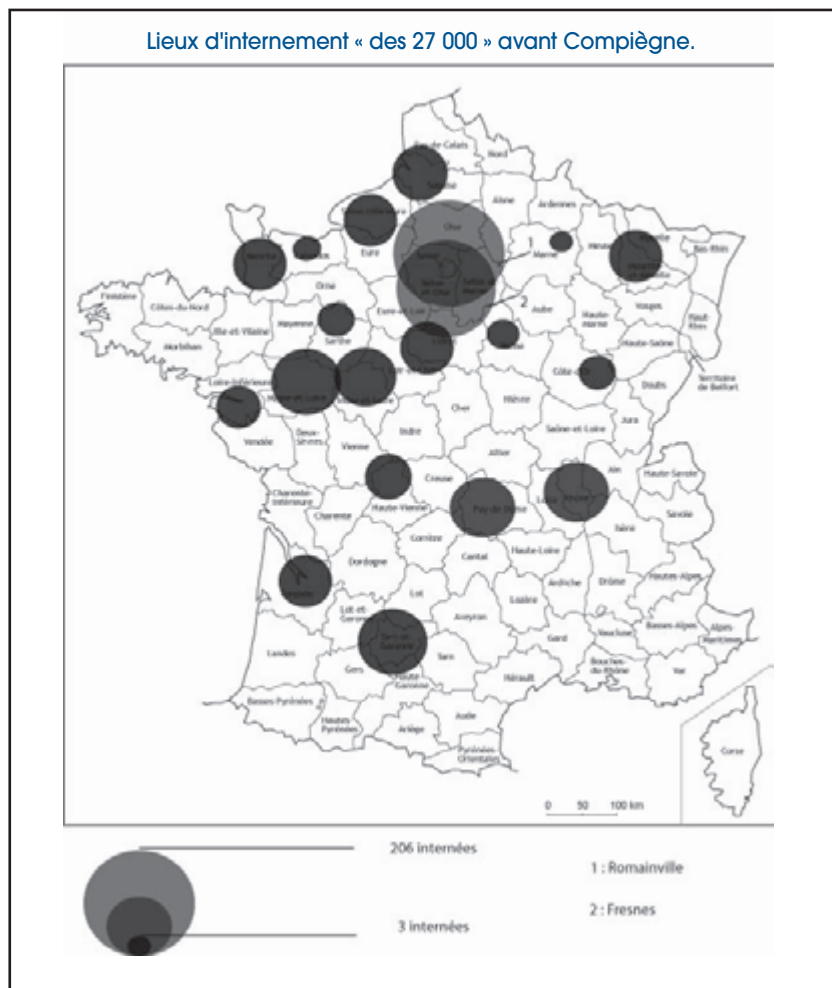
© www.germaine-tillion.org.jpg

Émilie Tillion et sa fille Germaine.

2 - DUFURNIER Denise, *La Maison des mortes*. Ravensbrück, Paris, Julliard, 1992 (réédition), p. 20.

3 - Pierre de Crevoisier de Vomécourt (né le 1er janvier 1906) rejoint Londres après l'armistice. Il prend la tête de la première grande mission du SOE en France. Dans la nuit du 10 au 11 mai 1941, il est parachuté à proximité de la propriété de son frère, Philippe, a qui il laissera le soin d'organiser l'action dans la zone sud. Il fonde quant à lui le réseau Autogiro en zone nord. Il est arrêté le 25 avril 1942 et incarcéré pendant dix-huit mois à Fresnes. Jugé avec plusieurs de ses compagnons, il est transféré à la forteresse de Colditz (Saxe) où il est détenu jusqu'à la fin du conflit.

Lieux d'internement « des 27 000 » avant Compiègne.



© P.E. Dutoy

tées dans ce convoi. Toutefois, la présence de très jeunes filles ou, à l'inverse, de femmes âgées de plus de 60 ans reste exceptionnelle. La très grande majorité des déportées ont entre 25 et 45 ans, la moyenne d'âge avoisinant les 38 ans.

Un miroir de la répression

L'histoire de ces femmes met également en lumière les politiques répressives en action durant cette période, leurs applications et leurs inflexions.

Ainsi, un premier groupe de femmes arrêtées précocement en 1941 et durant les premiers mois de l'année 1942 se distingue. Ce sont pour la plupart des membres du Front National, appréhendés majoritairement dans la région parisienne au cours de vagues répressives dirigées contre les mouvances communistes. Ces femmes qui représentent environ 5 % du convoi connaissent une longue période d'internement, et la majorité d'entre elles, jugées par des tribunaux français et condamnées à une peine supérieure à un an d'emprisonnement sont dirigées sur la grande centrale de Rennes. Elles en sont extraites par les Allemands pour être placées à Compiègne peu avant leur départ pour l'Allemagne.

À l'inverse de ce premier groupe, l'immense majorité des « 27 000 » sont victimes d'une répression extrajudiciaire. La *Sipo-SD* utilise la « détention de sécurité » (*Schutzhaft*) pour les déporter sans procéder au préalable à un jugement. Environ 80 % sont ainsi arrêtées moins de six mois avant leur déportation ; plus de la moitié le sont dans les trois mois qui précèdent le départ de Compiègne. Avec une telle procédure, un simple soupçon ou présomption de

complicité suffisent à décider du sort des prévenues. Les réseaux et les mouvements sont touchés de plein fouet par cette répression qui s'accompagne d'une intensification des missions d'infiltration. À titre d'exemple, le 28 octobre 1943, dans la commune de la Flèche dans la Sarthe, cinq femmes de la même famille (la mère âgée de 55 ans, les trois filles et la belle-sœur) sont arrêtées par la Gestapo. Elles faisaient toutes partie du réseau « Hercule » de Buckmaster et étaient chargées du passage du courrier entre les différents agents. Un autre coup de filet au sein du réseau Mithridate dans la région clermontoise fait une dizaine de victimes en novembre. Parallèlement, les arrestations de parfaits innocents, de personnes raflées ou appréhendées pour des manifestations antiallemandes se multiplient.

Mille femmes de France dans l'archipel concentrationnaire

Au terme de quelques mois passés dans de nombreuses prisons de France (Fresnes, Montluc, Toulouse ou Angers notamment), ces femmes sont internées à Compiègne-Royallieu qui fait office de camp de rassemblement avant la déportation. Le matin du 31 janvier 1944, elles sont rassemblées dans la cour du camp puis conduites à la gare où elles sont embarquées dans des wagons à bestiaux. Elles ignorent encore que le voyage durera trois jours et trois nuits. Certaines parviennent à jeter de courts messages sur les voies :

« *Départ de Compiègne le trente-et-un. Je vous écris ce petit mot dans le train. Je pars pour l'Allemagne mais le moral est bon car je ne suis pas seule et je sais que mon séjour ne sera pas long, je serai vite de retour. Fais part de mon petit mot à toute la famille et j'espère qu'à mon retour je trouverai mon petit mari. Embrasse bien tout le monde pour moi. Courage, à bientôt. Berthe*⁵ »

Le voyage est à lui seul une épreuve terrible. Le manque d'eau, l'appauvrissement de l'atmosphère en oxygène, la promiscuité infernale qui oblige ces femmes à ne s'allonger qu'à tour de rôle, l'absence d'hygiène marquent les esprits. Thérèse Menot témoigne :

« *Nous sommes embarquées dans ces wagons où il y a de la paille, jusqu'à cent ou cent vingt, entassées. On se dit qu'ils sont fous, qu'on ne pourra jamais toutes monter dans ce wagon. C'était l'affolement le jour où ils nous ont entassées. Mais nous ne pensions pas rester enfermées plusieurs jours, nous pensions que ça durerait une nuit ou un jour mais jamais nous imaginions faire ce voyage. On nous a donc distribué du pain et très peu d'eau et nous sommes parties. Certaines, plus expérimentées, ont dit qu'il fallait partager l'eau et le pain et ont commencé à organiser le wagon. Il fallait par exemple s'asseoir chacun son tour et les unes dans les autres, essayer d'aller respirer l'air à la petite fenêtre du wagon. La vie dans ce wagon est une chose extraordinaire, c'est inimaginable, toutes celles qui piquent des crises de nerfs, celles qui se trouvent mal, alors que d'autres ont des malaises et que d'autres encore crient. La chose la plus terrible était ce bidon où on allait faire ses*

4 - GLORION Caroline, *Geneviève de Gaulle Anthonioz. Résistances*, Paris, Plon, 1997, p. 46.

5 - Dossier-statut de Berthe Hodebert (ministère de la Défense, BAVCC, Caen).

*besoins. Il fallait aussi trouver le courage de vider cette tinette par l'interstice pour ne pas que la paille soit inondée le lendemain matin.*⁶»

À leur arrivée, le 3 février, les 959 femmes du convoi sont placées en quarantaine dans les Blocks 13 et 22 du camp de Ravensbrück. Elles y séjournent environ un mois avant d'intégrer pleinement le camp. Mais la majorité d'entre elles ne reste pas à Ravensbrück. Les trois quarts partent en effet vers un *Kommando* extérieur.

Les premières quittent le camp lors d'un grand transfert organisé les 13 et 14 avril 1944 vers les *Kommandos* d'Helmbrechts et d'Holleischen situés dans la forêt sudète. Au moins 180 femmes du convoi sont affectées à ces camps satellites où elles œuvrent à la fabrication de munitions au sein de la grande poudrerie de la firme Skoda. Le 13 avril 1944, toujours, une centaine d'autres prennent la direction du *Kommando* de Zwodau situé dans la même région. Au total, durant le mois d'avril, près d'un tiers des femmes du transport quitte ainsi le camp central. Progressivement, la dispersion des « 27 000 » au sein de *Kommandos* extérieurs dépendant de Ravensbrück se poursuit. Au mois de juin, une centaine sont affectées au camp Limmer à Hanovre où elles sont employées à la fabrication de masques à gaz dans une usine de la Kontinental. Le mois suivant, c'est vers les usines de la firme Hasag à Leipzig que sont dirigées au moins 80 femmes du transport. Au même moment, d'autres sont envoyées à Schlieben, à Watenstedt ou encore à Braunschweig près de Hanovre. Toutes sans exception sont utilisées pour le compte de l'économie de guerre du Reich au sein de fabriques de munitions, d'usines de moteurs d'avions, et d'industries d'armements en tous genres.

Près d'une cinquantaine sont aussi transférées le 10 août vers le *Kommando* de Beendorf. Situé au nord-est de Helmstedt, ce camp de travail emploie les déportées dans une usine souterraine gigantesque fabriquant des pièces d'avions installée à 600 mètres sous terre dans une ancienne mine de sel. Durant les mois suivants, plusieurs dizaines de femmes sont encore convoyées vers les *Kommandos* installés à proximité du camp central de Ravensbrück. Neubrandenburg, Salzwedel ou Rechlin reçoivent des détenues jusqu'au mois de février 1945.

Pendant l'automne 1944, une restructuration du système des camps satellites pour femmes est opérée par la direction administrative du camp de Ravensbrück. Les différents *Kommandos* de travail sont désormais placés sous la tutelle du camp central le plus proche. Holleischen, Zwodau et Helmbrechts par exemple sont gérés par le camp de Flossenbürg dès le mois de septembre 1944. Il en est de même pour les *Kommandos* de Leipzig et de Schlieben qui sont quant à eux administrés par Buchenwald à compter du 2 septembre. Les femmes placées dans ces camps sont alors de nouveau immatriculées.

Si la plupart des affectations sont définitives, on note aussi des transferts depuis un *Kommando* extérieur vers d'autres lieux de détention. À titre d'exemple,

des femmes envoyées à Zwodau le 13 avril 1944 sont ramenées à Ravensbrück le 20 juin puis orientées quinze jours plus tard vers Braunschweig. En décembre, elles changent à nouveau de camp pour celui de Hanovre. Enfin, le 5 avril, elles sont déplacées une ultime fois vers Bergen-Belsen où elles seront libérées. Ces déplacements se révèlent à la fois plus nombreux et plus meurtriers à mesure que les forces alliées approchent.

Les détenues placées dans ces transports ignorent pratiquement tout de ces transferts. Où vont-elles ? Que feront-elles ? Les conditions seront-elles pires ou meilleures qu'à Ravensbrück ? Leur information dans de nombreux cas ne se résume qu'à quelques rumeurs. En revanche, si certaines craignent de faire partie de ces transports, toutes s'efforcent avant toutes autres choses de ne pas être séparées de leur « famille ». Pour celles qui cherchent à partir dans un convoi, comme pour celles qui tentent de rester à Ravensbrück, la volonté de ne pas se séparer de son groupe est déterminante. Denise Dufournier témoigne ainsi de cette aspiration à rester à tout prix aux côtés de ses camarades lorsque, quinze jours après la fin de la quarantaine, les transports commencent à se former :

*« Il y avait peut-être quinze jours que nous avions commencé à travailler lorsqu'un matin, au lieu d'être envoyées sur le chantier habituel, nous fîmes placées comme pour un appel, à l'intérieur du camp. Après une certaine attente, nous vîmes arriver un civil, en compagnie de la gardienne chef du bureau de travail et de la prisonnière responsable de ce bureau. [...] Ce jour-là nous ne comprîmes pas tout de suite ce qui nous arrivait. Je me trouvai par hasard placée à l'extrémité des rangs. À l'autre extrémité le civil et son entourage. Bientôt le bruit parvint jusqu'à nous qu'on examinait les mains de chaque prisonnière et qu'un triage s'opérait. Les numéros étaient relevés. Les mots transports, usine, munitions, circulèrent..., la plus grande consternation régnait. Était-il possible que nous fussions contraintes à tourner des obus qui tueraient nos frères, à construire des avions qui bombarderaient nos villes, bref à mettre nos bras et notre temps au service de l'ennemi ? [...] Une affreuse angoisse nous serrait la gorge. Le choix continuait de se faire. L'homme appréciait rapidement la qualité de ses esclaves. Il en éliminait très peu ; le travail exigé ne devait pas être très minutieux. Le silence était absolu. Pas un muscle de nos visages ne bougeait. Cependant nos yeux se tournaient de temps en temps vers ceux de la voisine, vers l'amie préférée qui, par une volonté impitoyable, allait peut-être nous être arrachée. L'homme arrêta son travail à quelques rangs du nôtre. Il avait son compte et nous étions sauvées. »*⁷

Comme Denise Dufournier, environ le quart des « 27 000 » ne sera jamais transféré dans un *Kommando*. Celles-ci sont assignées à des tâches de terrassement, à des *Kommandos* divers à l'intérieur du camp, et quelques-unes travaillent dans l'usine Siemens installée à Ravensbrück. Cette population restant au camp central est nettement plus âgée que celle qui compose les convois organisés vers les *Kommandos* extérieurs. Alors que celles qui partent

Toutes sans exception sont utilisées pour le compte de l'économie de guerre du Reich au sein de fabriques de munitions, d'usines de moteurs d'avions et d'industries d'armements en tous genres

6 - Thérèse Menot, témoignage vidéo enregistré le 20-22/03/2000, Collections audio-vidéo, FMD-Paris.

Dans ces conditions de surpeuplement extrême, la direction du camp va chercher à se débarrasser du plus grand nombre possible de détenues. Pour y parvenir, elle met d'abord en place une vaste politique d'extermination des plus faibles

sont en moyenne âgées de 35 ans, la moyenne d'âge des détenues demeurant au camp central avoisine quant à elle les 50 ans.

Enfin, sept de ces femmes, enceintes lors de leur arrestation, ont un parcours pour le moins singulier. Même si, officiellement, les déportations de femmes enceintes étaient interdites, Ravensbrück a régulièrement reçu des femmes dont la grossesse était passée, semble-t-il, inaperçue. Quatre repartent en France le 13 mars 1944. D'abord internées au fort de Romainville, celles dont l'état de grossesse est le plus avancé sont transportées à l'Hôpital Saint-Denis pour y accoucher. Deux autres femmes sont ramenées en France dans les mêmes circonstances deux mois plus tard alors que la dernière, enceinte de quelques jours seulement au moment de son arrestation, n'est rapatriée qu'au mois de juillet 1944. Elle évoque ainsi son retour en France :

« Enceinte, ayant eu angine diphtérique et scarlatine, j'ai réussi à ne pas avorter, malgré cette dernière maladie redoutable pour les femmes enceintes. Courant juillet 1944, deux Allemands en civil sont venus me chercher au camp. Ils m'ont dit que c'était mon état qui me permettait de m'en aller ainsi ; que j'irais peut-être en France ou ailleurs où je serai mieux. Il m'a fallu plus d'un mois, debout dans des wagons et de prisons en prisons, récupérant de ci, de là, d'autres femmes enceintes, pour arriver à Paris (prisons de Berlin, d'Essen, de Francfort, de Metz et peut-être d'autres).⁸ »

Sans aucun doute, ces femmes sont parmi les toutes dernières détenues ayant pu accoucher après un rapatriement dans leur pays. Dès le mois d'août 1944, d'après les propres déclarations du médecin de Ravensbrück, cette procédure n'est plus utilisée et les prisonnières enceintes accouchent au camp dans des conditions de plus en plus effroyables.

L'agonie du système concentrationnaire : entre extermination et évacuations

L'histoire des « 27 000 » illustre parfaitement l'immense chaos qui marque les derniers mois du système concentrationnaire. La situation à Ravensbrück devient rapidement insoutenable. Les déportations massives de l'été et de l'automne 1944, le démantèlement des camps de l'Est, et d'Auschwitz notamment, au début de l'année 1945, apportent au camp des milliers de détenues supplémentaires. Dans ces conditions de surpeuplement extrême, la direction du camp va chercher à se débarrasser du plus grand nombre possible de détenues. Pour y parvenir, elle met d'abord en place une vaste politique d'extermination des plus faibles. Durant la fin de l'année 1944, les baraques 5 à 11 sont désignées comme « Block de malades » : elles deviennent en réalité le lieu de mort des plus affaiblies. Parallèlement à ce tri sinistre à l'intérieur du camp, le *Jugend Lager* (camp de jeunesse) situé à 1 500 mètres du camp à Uckermark, est transformé en zone de mise à mort avec l'installation début 1945 d'une chambre à gaz. Ces mesures donnent alors au camp de Ravensbrück toutes les facettes d'un camp d'extermination.

Désormais, les sélections rythment le quotidien de ces femmes. Le chef de l'*Arbeitseinsatz* (Bureau du travail), Hans Pflaum, accompagné du *Schutzhaftlagerführer* (Directeur du camp) Johan Schwarzhuber et de deux médecins (les docteurs Winkelmann et Trommer) président ce triage lugubre qui vise d'abord les malades, mais qui dès le mois de mars concerne le camp tout entier. Aux plus malades et aux plus affaiblies viennent s'ajouter celles dont les jambes sont enflées, comportent des plaies ou des abcès, les femmes aux cheveux trop blancs ou au teint trop pâle. Affectée aux travaux de peinture à l'intérieur du camp, Denise Dufournier est témoin de ces sélections terrifiantes :

« Winkelmann commença à exercer son activité dans les blocs de malades. Il se rendait au bloc, accompagné de l'infirmière en chef et du médecin chef. Il parcourait le dortoir en circulant à travers les lits. D'un geste, il désignait les prisonnières qui lui paraissaient les plus malades. Une infirmière relevait leurs noms en double exemplaire. [...] Quelques jours après cette « visite médicale », le « camion », le plus souvent recouvert d'une bâche, s'arrêtait devant la porte du bloc. La gardienne blonde et plantureuse, qui avait l'habitude de le conduire, et le SS qui, lui, se tenait à l'intérieur, en descendaient. Le SS pénétrait dans le bloc et, brandissant la liste, il appelait les numéros qui y figuraient. On leur signifiait qu'il était inutile qu'elles prissent la peine de se vêtir, malgré le froid qui sévissait alors. [...]

L'état des jambes (les jambes gonflées dénotaient une déficience cardiaque) était en principe le facteur déterminant de la décision. Il faisait défiler devant lui, une par une et à pas rapide, les prisonnières. Les numéros de celles dont les jambes étaient enflées, dont les cheveux étaient blancs, ou dont le visage ne lui plaisait pas, étaient relevés. S'il n'avait pas son compte, il répétait l'opération, en y ajoutant cette fois une difficulté : il les priaient de courir. Deux ou trois jours plus tard, le « camion » venait les chercher.⁹ »

Les exécutions vont croître ainsi jusqu'à la libération du camp. Il est difficile de chiffrer de façon exacte l'ampleur de cette entreprise meurtrière. Néanmoins, on peut affirmer qu'au moins 40 femmes du convoi des « 27 000 » ont été assassinées de cette manière. Parmi elles, Émilie Tillion désignée lors d'une sélection le 2 mars.

Paradoxalement, alors que la chambre à gaz de Ravensbrück est pleinement exploitée, ce camp est aussi le théâtre d'opérations de sauvetage. Des pourparlers entre le comte Bernadotte, représentant de la Croix-Rouge, et le *Reichsführer* SS Heinrich Himmler assisté d'autres dignitaires nazis aboutissent à l'évacuation de plusieurs centaines de détenues du camp de Ravensbrück. La première de ces missions est opérée le 5 avril 1945. Environ 70 femmes du transport prennent place dans cette première caravane de camions marqués de la croix rouge. Quelques semaines plus tard, le 21 avril, une deuxième opération permet le sauvetage de plusieurs centaines de femmes dont près de 50 ont été immatriculées à Ravensbrück le 3

7 - DUFOURNIER Denise, *op. cit.*, p. 60-61.

8 - Dossier-statut de Berthe Hodebert (ministère de la Défense, BAVCC, Caen).

9 - DUFOURNIER Denise, *op. cit.*, p. 140-146.

février 1944. Une dernière évacuation se déroule le 28 avril et arrache là aussi plusieurs dizaines de détenues à « l'enfer des femmes ». En ce mois d'avril 1945, Ravensbrück se trouve presque encerclé par l'avance alliée. Les deux derniers convois de la Croix-Rouge doivent alors passer par le Danemark pour atteindre la Suède où ces déportées retrouvent la liberté après un périple de plusieurs jours.

Les femmes disséminées à travers le Reich dans les nombreux *Kommandos*, sont quant à elles victimes des efforts paranoïaques des SS pour éviter que les détenues ne tombent entre les mains des Alliés. Elles sont nombreuses à être jetées sur les routes devant l'avancée des troupes libératrices. Les femmes du *Kommando* de Leipzig, par exemple, quittent leur camp le 13 avril à l'aube et marchent pendant plusieurs semaines pour finalement retrouver les troupes soviétiques le 4 mai. Les « Marches de la mort » rythment alors ces dernières semaines et ces dernières heures. Les femmes du *Kommando* de Zwodau sont évacuées à pied, vers le 15 avril 1945. Les plus valides portent les malades et marchent vers Dachau. Mais, la route est coupée par l'avancée alliée, les gardiens désorientés décident alors de les ramener à Zwodau où elles sont finalement libérées le 5 mai. Les Allemands organisent également des convois ferroviaires d'évacuation tout autant meurtriers. Les femmes du *Kommando* de Beendorf passent, par exemple, douze jours enfermées dans le train qui les mène à Hambourg. Il est malheureusement très difficile d'évaluer le nombre de femmes touchées par ces évacuations chaotiques. En ce qui concerne les « 27 000 », on peut seulement avancer que parmi les femmes transférées vers un *Kommando* extérieur, au moins 370 auraient été évacuées dans ces conditions, ce qui représenterait approximativement la moitié des femmes ayant quitté Ravensbrück.

Survivre à la déportation

En définitive, environ une femme sur cinq ne reviendra pas de déportation : cette mortalité est identique à celle observée pour les femmes dans leur ensemble mais reste nettement inférieure à celle constatée pour les 90 000 déportés dits « de répression » (40 %). Parmi les femmes qui succombent à cette déportation, au moins 70 % décèdent à Ravensbrück ; les autres périssent essentiellement lors des évacuations des *Kommandos*. L'immense majorité des déportées meurt durant les tous derniers mois du conflit, mars et avril 1945 étant particulièrement meurtriers. La politique d'extermination mise en place à cette époque vient alors accroître une mortalité « naturelle » déjà élevée.

Pour beaucoup, la route du retour vers la France s'avère laborieuse. En témoigne le nombre de femmes décédées avant le rapatriement : au moins vingt pour ce transport. De retour en France, ces femmes vont devoir peu à peu se réadapter, et « revenir à la vie ». Une série de sentiments contra-

dictoires les anime souvent : d'une part la joie de retrouver leurs familles, mais aussi le souvenir douloureux et entêtant des camarades mortes en Allemagne. Elles doivent aussi faire face à l'incompréhension d'une grande partie de la population française vis-à-vis de l'expérience qu'elles ont subie. Aux difficultés morales et psychologiques viennent souvent s'ajouter des séquelles physiques. Les informations relevées sur les fiches médicales de rapatriement démontrent qu'un bon nombre d'entre elles reviennent des camps avec des troubles cardiaques, pulmonaires, des séquelles du typhus et de la dysenterie. Au moins dix femmes du transport succombent de maladies contractées en déportation dans les mois qui suivent leur retour. L'histoire de ce millier de déportées venues de France demeure à la fois singulière et symbolique. Si par son ampleur, notamment, il est un transport exceptionnel, le convoi dit « des 27 000 » est symptomatique de certains aspects de la répression visant les femmes. Cependant, il n'est le reflet que de l'une des facettes de la déportation des femmes de France qui au cours de ce second conflit mondial revêt de nombreux aspects. On ne saurait, par exemple, comparer l'histoire de ces « 27 000 » avec celle des femmes déportées dans les prisons du Reich après une condamnation par un tribunal militaire allemand ou dans le cadre de la procédure *Nacht und Nebel*. Si l'on veut expliquer toute l'ampleur et la complexité de « ces déportations », il importe d'en saisir chaque composante, et d'explorer autant d'aspects de l'Occupation et du système répressif allemands. Ce n'est qu'à ce prix que ce phénomène pourra être compris dans sa globalité. ●

Pierre-Emmanuel Dufayel

Pierre-Emmanuel Dufayel est doctorant en histoire de l'Université de Caen Basse-Normandie (allocataire d'une bourse du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche). Il fait partie de l'équipe de recherche mise en place par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, le Centre de Recherches d'Histoire Quantitative (CRHQ) et le ministère de la Défense au sein du Bureau des Archives des Victimes des Conflits Contemporains à Caen. Il prépare une thèse consacrée aux femmes déportées de France occupée par mesure de répression. Pour le contacter : dufayel2085@hotmail.fr (tél. : 02-31-38-45-60)

Sources bibliographiques et documentaires

De Gaulle Anthonioz Geneviève, *La Traversée de la Nuit*, Paris, Le Seuil, 1998

Dufayel Pierre-Emmanuel, *Les femmes de France déportées par mesure de répression*, Master 2, Université de Caen, 2009

Dufournier Denise, *La Maison des mortes. Ravensbrück*, Paris, Julliard, 1992 (réédition)

Strebel Bernhard, *Ravensbrück. Un complexe concentrationnaire*, Paris, Fayard, 2005

Tillion Germaine, *Ravensbrück*, Paris, Le Seuil, 1988 (3^e édition)
Témoignages de Anne-Marie Bauer, Ginette Billard, Yvonne Filatre, Mathilde Fritz, Anne-Marie Lajoix, Thérèse Menot, Monique Nosley, Marie-Louise Pourtier et Thérèse Verschueren, Collections audio-vidéo, FMD-Paris.
Livre Mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression, FMD, Éditions Tirésias, Paris, 2004.

Evolution de la politique de Mémoire sur l'ancien camp de la Gestapo de Neue Bremm

Placé sous la responsabilité directe de la Gestapo de Sarrebrück et ne relevant pas de l'Inspection générale des camps de concentration (IKL), le camp de la Neue-Bremm, fut destiné à des catégories de prisonniers différentes : prisonniers de guerre, résistants, opposants au national-socialisme de toutes origines politiques, Juifs, réfractaires au STO, déserteurs alsaciens ou mosellans etc.

Le camp était constitué de deux sous-ensembles réservés l'un aux hommes, l'autre aux femmes. Les chiffres officiels du Mémorial ciblent à quelque 20 000 le nombre total de détenus passés par ce camp-prison, pour des durées qui pouvaient varier.

Le régime de détention pratiqué par la Gestapo, dont les agents pouvaient appartenir à l'État ou au Parti¹, était d'une grande brutalité et d'une grande cruauté. Un bassin, évoqué avec effroi par les anciens détenus, servait d'instrument de terreur et de torture à l'encontre des hommes, dont bon nombre y périrent noyés.

La plus grande partie des détenus passés par ce camp finirent en camp de concentration. Fin 1944, à l'approche du front, le camp fut évacué et les baraques disparurent, pillées ou démantelées par la population locale.

La mémoire y a connu trois périodes de développement successives.

1^{re} période : De la fin de la guerre à la fin de la décennie 1940

A la fin de l'année 1944, et jusqu'en 1948, la Sarre fut intégrée à la zone d'occupation française et placée sous administration d'un gouvernement militaire français. Au cours de cette première période, ce

1 - Le NSDAP ou parti national socialiste des travailleurs allemands.

2 - L'architecte parisien André Sive a travaillé au projet avec Le Corbusier dans la perspective d'une conception sociale de l'architecture. En forme de baïonnette, le monument est placé en un lieu visible de tous : il fait référence au fusil Lebel équipé d'une baïonnette entré en service en 1886 et qui connut son heure de gloire durant la grande guerre.



Le camp de Neue Bremm 1943-1944.

sont les forces françaises qui portèrent le souvenir du camp de la Gestapo. Le Comité du camp de la Nouvelle Brême, créé à l'initiative d'anciens détenus et du gouvernement militaire de la Sarre s'engagea dans l'aménagement des lieux. Un dallage fut installé, les fondations des anciens baraquements furent dégagées et signalées, un obélisque de 30 mètres² de haut devient la pièce maîtresse du dispositif et une plaque commémorative fut fixée, sur laquelle on lit : « Dans ce camp, sur des ordres venus d'outre Rhin furent trainés vers la mort les défenseurs de la dignité et de la liberté humaines, victimes de la barbarie nazie. Monument érigé par le Comité du camp de la Nouvelle Brême, inauguré le 11 novembre 1947 ».

Le 11 novembre 1947, le projet fut achevé et un mémorial, dont l'initiative revenait



Prise de vue aérienne août 1944.

au gouverneur militaire français de l'époque, Gilbert Grandval, ancien résistant, fut inauguré en présence de personnalités françaises et allemandes. Le discours de Gilbert Grandval, l'aménagement des lieux, le monument, la stèle et les textes qui les accompagnaient, portaient à l'évidence la marque de la France,



Neue Bremm, camp des hommes : le bassin.

glorifiaient la Résistance mais laissaient dans l'oubli la nationalité des autres victimes du camp.

2^e période : le silence et l'indifférence

À partir de 1948, guerre froide obligeant, les trois zones occidentales de l'Allemagne furent invitées à se réinsérer dans l'économie et le commerce mondiaux. La prééminence de l'économie s'imposa et le paysage du site de Neue Bremm en fut naturellement affecté. Le 1^{er} février 1948, le gouvernement militaire fut supprimé et le relais pris par des institutions économiques, pour lesquelles le rapport mémoriel au passé nazi n'était plus une préoccupation. Une zone industrielle nouvelle empiéta sur l'espace du camp, dont l'unité mémorielle se trouva brisée, la plaque commémorative étant transférée dans le camp des hommes, et le bassin demeurant le seul vestige authentique de la période nazie. La même année (1948) se créa la VVN (*Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes* ou Associations des victimes du nazisme, élargie en 1969 par l'intégration de l'Union des antifascistes) qui dénonça le mauvais entretien du camp et l'indifférence des autorités et n'aura de cesse que l'administration sarroise se réapproprie cette mémoire. Ce tournant a été provoqué par les grands mouvements contestataires de 1968. Les autorités locales opposèrent longtemps, comme ce fut souvent le cas ailleurs, des objections de compétences territoriales comme prétexte à ne rien faire. D'autant que dans la fonction publique locale, d'anciens membres du NSDAP, instituteurs en particulier, ne tenaient pas vraiment à voir resurgir ce passé, ni a fortiori le leur personnel. Dans le même temps se constatait une recrudescence de mouvements néonazis, à l'origine de quelques manœuvres d'intimidation autour du camp et à Sarrebrück. Pour toutes ces raisons, le travail de mémoire dut chercher d'autres voies pour avancer. Jusqu'au milieu des années 1970, prévalut donc une indifférence plus ou moins marquée à l'égard du passé, à la fois en raison d'une implication personnelle moindre des rescapés et d'un contexte socio-politique allemand, plus soucieux de reconstruction et de refondation de l'Allemagne que de mémoire³. Le point culminant de la dégradation mémorielle du site fut atteint en 1975 avec la construction d'un Novotel sur l'ancien camp des femmes par un groupe français. Les réactions tardives des associations d'anciennes victimes du camp, qui n'avaient pas été informées, n'y changèrent rien. Les élus locaux, les architectes, les responsables de l'aménagement

du territoire n'ont manifesté aucun souci de préservation des lieux d'un point de vue historique, mémoriel ni patrimonial. Mais à partir de la construction du Novotel, les associations se sont mobilisées et ont lancé toute une série d'actions en guise de riposte.

3^e période : la sortie de l'oubli

La sortie de l'oubli s'est amorcée réellement à la fin des années 1970, à la faveur d'une mobilisation collective et transfrontalière traduisant une volonté réelle de réappropriation mémorielle du site par les acteurs de la mémoire. Et paradoxalement, le Novotel allait en, constituer l'une des clés. En novembre 1978, la VVN BdA organisa une semaine d'action et de sensibilisation sur le site de Neue Bremm pour sauver ce qui existait encore de l'ancien camp et lui donner un aspect plus digne. Le bassin fut défriché et la municipalité de Sarrebrück invitée à y entreprendre des travaux de restauration et de conservation, au terme desquels elle en confia l'entretien à ses services de jardinage. En 1984, un premier travail documentaire d'origine privée, reposant en partie sur des témoignages, fut lancé qui redonna du dynamisme à la recherche historique et du sens à la parole des témoins. En 1985 une nouvelle stèle fut érigée, dont le texte allemand élargissait le statut du camp à l'ensemble des victimes du nazisme, dont les victimes allemandes, avec cette nouvelle inscription : *Camp de concentration de la Nouvelle Brême 1943-1945, à la mémoire des résistants contre la guerre et le fascisme et des victimes du national-socialisme originaires de 14 nations*. Simultanément une autre stèle fut réalisée sur laquelle figurent des extraits, en allemand et en français, d'un témoignage d'ancien déporté. Cette stèle constitue le départ d'un circuit éducatif transfrontalier, intitulé *Friedensparcours an der Grenze* (parcours de la paix à la frontière), qui passe par le cimetière juif de Sarrebrück, le site de la Neue Bremm et les hauteurs du village de Spicheren, haut lieu d'histoire de la guerre de 1870, tiraillé entre des mémoires concurrentielles et qui domine le camp de la Neu Bremm.



© commune de Spicheren

Monument
« Aux soldats
français morts le
6 août 1870 ».

Suivra en 1991 l'installation de trois panneaux expliquant l'histoire du camp et le sort des victimes. En 1994 un groupe de travail pour la « réalisation d'un nouveau mémorial pour le camp de concentration de Neue Bremm » explore plusieurs propositions dont certaines sont écartées, retenant finalement celle de l'école des Beaux-arts de la Sarre qui aboutit en 1999 à la mise en place d'une plaque en acier conçue par une plasticienne, symbolisant « l'impossible cicatrisation », ainsi que le projet *Telematisches Kultur Wetter Fernsehen* consistant à transmettre en huit lieux symboliques de Sarrebrück et pendant huit mois, une image du camp. Cette action prit à contrepied la politique de refoulement voulue par les autorités locales et favorisa, dans le public, la formation d'un consensus pour la réalisation d'un projet d'envergure ultérieure.

À l'automne 1998 naît l'association *Initiative Neu-Bremm*, composée d'habitants de Sarrebrück, parmi lesquels des journalistes, des enseignants, des représentants du monde socio-économique, des membres des services culturels de la municipalité, de la VVN-BdA et des membres de la *Bundeszentrale für politische Bildung* (centrale fédérale pour la formation politique) Neue Bremm, camp des hommes : le bassin, organisme dont la vocation après guerre a été et demeure le rejet de l'intolérance et du racisme et l'apprentissage à la vie démocratique des jeunes allemands. La direction du Novotel y est également présente. L'objectif de cette association est de faire connaître le camp, au moins en Sarre, et de réaliser un nouveau mémorial qui rende justice à la dimension internationale des victimes et aux femmes, jusque là oubliées, si ce n'est niées.

À la suite d'un appel à projet lancé en janvier 2000, le jury retint celui proposé par deux architectes berlinois, intitulé *Hotel der Erinnerung* (Hôtel du souvenir), qui fut mis en œuvre et inauguré le 8 mai 2004. Dans ce projet le visiteur est invité à se projeter au cœur de cette douloureuse histoire pour en percevoir mieux les aspects humains humiliants et dégradants. Face au mémorial de 1947 le dispositif est agencé sur deux plans : d'une part, sur l'un des flancs du camp des hommes, en bordure de la Metzter Strasse (route de Metz), d'autre part, sur l'une des façades du Novotel, afin de rappeler le camp des femmes. Sachant qu'il ne reste plus de ves-

3 - Voir à cet égard à Mémoire vivante n°64, « Allemagne 1945-2010. De l'occupation à la réunification, le cheminement complexe de la mémoire de la période nazie. »

tiges du camp en dehors du bassin entouré de barbelés, peu évocateur en soi, ce seront désormais des signes, alliant dimension matérielle et symbolique, qui auront mission de réactiver la mémoire. Le dispositif conçu intègre les mémoires différentes du site, en tenant compte de son caractère transfrontalier. Il stimule l'implication du visiteur en cherchant à lui faire percevoir la complexité de l'Histoire (ce qui n'est pas le cas de la Grande Croix dressée en 1934 au village de Spicheren ni l'obélisque-baïonnette) et doit de surcroît cohabiter avec un lieu à vocation commerciale.

© Arnaud Boulligny



Vue du mur du souvenir depuis la Metzger Strasse.

La première réalisation située dans le camp des hommes est un mur de soixante mètres de long sur trois mètres de haut, à double face, jouant sur la complémentarité entre histoire et mémoire. Sur un côté de la route de grands caractères bleus sont visibles, éclairés la nuit, qui jouent sur la polysémie du mot indo-européen *ghosti*, ou latin *hostis*, en alternant registres positifs et négatifs dans plusieurs langues, approche un peu subtile, peu convaincante aux dires des certains déportés qui la qualifient « d'histoires inventées par les architectes et les artistes ».

© Arnaud Boulligny



Femme en bordure du camp photographiée dans les années 1940.

À cette série s'ajoute une plaque de sept mètre de large et quatre de haut représentant la photo d'une femme et de son enfant allongés dans l'herbe au côté d'un chien, en lisière du camp (photo non datée qui laisse néanmoins percevoir l'agencement des baraques du camp, rappelant que le quotidien sarrois cohabitait avec la terreur nazie. Enfin l'emplacement

des anciennes baraques du camp est repéré par des bandes d'acier enfoncées dans le sol, permettant de visualiser la configuration ancienne des lieux. Pour les anciens détenus il s'agit d'une remémoration, mais pour les visiteurs, un effort d'imagination est nécessaire pour imaginer les exactions perpétrées dans le périmètre du camp. Sur la face intérieure du mur, des panneaux explicatifs retracent et illustrent l'histoire du camp pour donner sens à l'ensemble du dispositif. La dimension didactique est forte et l'évolution historiographique a modifié en profondeur les représentations précédentes du camp, dont notamment sa nature, longtemps qualifiée de *camp de concentration* ou de *transit*, appellation qui occultait sa fonction de prison policière élargie, dirigée par la seule Gestapo, hors du champ de l'IKL (inspection générale des camps de concentration) et dans lequel, si des SS ont sévi, ils ne furent pas seuls, des personnes ordinaires, non engagées dans le national-socialisme, gardiens et employés administratifs, y ayant été affectés dans le cadre du service d'urgence, s'y livrèrent eux aussi à toutes sortes d'exactions, tortures ou meurtres.

En ce qui concerne les détenus, si le sort des hommes a été assez bien décrit par leurs récits des sévices subis, en particulier autour et dans le bassin d'eau, celui des femmes l'était moins. Le Mémorial décrit aujourd'hui ce que les femmes, condamnées au travail forcé dans conditions d'hygiène épouvantables, ont enduré. Enfin la tradition voulait que les Français soient représentés comme majoritaires, alors que le groupe dominant était constitué de ressortissants de l'Union soviétique. La dimension internationale du camp a été ainsi restituée grâce à l'énumération des dix pays dont étaient originaires les détenus.

Point capital pour la mémoire, ce centre de détention et les pratiques qui y étaient perpétrées étaient connus des habitants de Sarrebruck et alentours (dont ceux de Spicheren qui pouvaient observer ce qui s'y passait à la lunette depuis les hauteurs) : les historiens ont recueilli des témoignages et pu établir « que tout se faisait aux yeux de tous », sans compter la complicité de certaines entreprises auxquelles la Gestapo fournissait de la main d'œuvre à bon marché. Le dernier panneau détaille les transformations survenues sur le plan mémoriel depuis la fin de la guerre.

Sur l'emplacement de l'ancien camp de femmes, où est construit le Novotel, un médaillon de façade non légendé, visible



© Arnaud Boulligny

Portrait en médaillon de la résistante française Yvonne Bermann sur la façade du Novotel.

de la route (y compris la nuit) montre le visage d'une femme française, Yvonne Bermann (1906-1947), déportée à la Neue Bremm en 1944, membre de plusieurs réseaux de renseignements français. Mais le rappel de l'existence du camp des femmes autour et à l'intérieur de l'hôtel restent inexistant. Seule la végétation coupant la vue du camp depuis l'hôtel a été supprimée pour que le visiteur puisse découvrir l'espace mémoriel et un panneau présentant le plan du camp des hommes (mais non celui des femmes) a été disposé dans le sas d'entrée du Novotel. C'est tout.

L'impact de cet aménagement est difficile à estimer. Il conjugue néanmoins une mémoire *littérale*, qui permet au témoin de se réapproprié une part de son histoire, et une mémoire exemplaire qui, pour les autres, permet de tirer les leçons de l'expérience vécue par les déportés. On a pu craindre aussi que se développe une forme « de tourisme de la mémoire », mais il reste que le Novotel peut difficilement faire de ce lieu un argument de promotion commerciale. Le camp n'offre pas grand intérêt, ce n'est pas un grand site de pèlerinage comparable aux grandes centrales concentrationnaires de Dachau, Buchenwald, Sachsenhausen ou Ravensbrück. Il offre des informations et permet des activités de nature associative ou pédagogique. C'est déjà beaucoup. Le souci de transmission intergénérationnelle oriente en grande partie les activités sur le site en direction des jeunes. Lors du 60^e anniversaire de la libération des camps, collégiens français et allemands ont pu, par exemple, visiter ensemble le mémorial.

Quoiqu'il en soit des signes d'usure sont perceptibles (photographies s'estompant, perte de sens de certaines symboliques) et les porteurs de mémoire se doivent d'invoquer en permanence pour pérenniser la transmission et obtenir un écho dans les médias. ●

D'après une étude de Jacques Walter « la mémoire sens dessus dessous d'un camp de la Gestapo. Du Novotel de la Neue Bremm à l'hôtel der Erinnerung ».

Le devenir du camp de Flossenbürg après sa libération



Photo 1. Le tribunal militaire américain lors du procès de Flossenbürg (1946).



Photo 2. Les accusés au procès de Flossenbürg (1946).



Photo 3. Témoins et accusés face à face.

© Amicale française de Flossenbürg

Le cours de la justice

Comme dans d'autres camps, la libération du camp de concentration de Flossenbürg par les troupes américaines s'est immédiatement accompagnée de la recherche minutieuse des preuves des crimes commis au camp afin de constituer autant de pièces à conviction pour les futurs procès intentés aux auteurs présumés de ces crimes.

Le procès des criminels nazis de Flossenbürg a débuté le 12 juin 1946, dans le cadre du procès dit de Dachau, devant la juridiction du gouvernement militaire américain.

Ce premier procès fut avec 142 jours de débats, la plus longue procédure conduite par un tribunal américain, relativement à un camp de concentration.

Au début du procès, 52 personnes furent inculpées, dont 16 anciens détenus, ayant occupé des fonctions dans la hiérarchie interne. Peu de temps après, sept procédures furent annulées. Mais dans le cadre du procès des principaux responsables, 45 actes d'accusation furent introduits. À l'issue de l'examen des preuves et de l'audition des témoins, les condamnations les plus sévères, prononcées le 20 janvier 1947, concernèrent 42 accusés, parmi lesquelles 15 furent condamnés à mort mais seulement onze finalement exécutés. Ces procès furent suivis quelques années

plus tard, par de nombreuses instructions judiciaires ouvertes devant des tribunaux de l'Allemagne de l'ouest. Ainsi en 1958, les ministères publics d'Amberg, Regensburg et Weiden ouvrirent plus de 200 instructions contre des individus ou des groupes ayant sévi à Flossenbürg, contre lesquels 9 condamnations pénales furent prononcées (Photos 1, 2, 3). D'autres procès furent engagés contre des responsables du camp en RDA, en Tchécoslovaquie et en Pologne devant les juridictions de ces différents états.

Du respect des morts à l'usage fonctionnel : une mémoire minimaliste du camp

Une semaine et demie après la libération du camp, le gouvernement militaire américain fit constituer un cimetière d'honneur où furent inhumés les cadavres trouvés à leur arrivée et un mémorial des victimes du KZ Flossenbürg. Puis le camp fut destiné à des usages divers, avant que son

espace soit radicalement et durablement transformé et redéfini.

Entre juin 1945 et mars 1946, le camp fut d'abord un lieu de détention d'anciens nazis par l'armée américaine.

Puis les baraques furent réservées à l'accueil de plus de 2000 personnes déplacées (Displaced Persons, ou DP), familles allemandes expulsées de la partie occupée et colonisée par le Reich en Pologne et dans les Sudètes.

Ces « déplacés » disposèrent de l'ancien camp de Flossenbürg, sans référence à son passé. Toutefois un premier mémorial fut préservé sur le terrain de l'ancien camp, sous forme d'un site protégé. Premier mémorial de Bavière, il comprenait l'ancien crématorium (photo 4) et une chapelle construite après la libération du camp. (photo n°5)

Un premier agrandissement du Mémorial intervint en 1956 avec la création d'un cimetière d'honneur central où furent transférés les restes des victimes des



Photo 4. L'ancien crématoire.



Photo 5. Le cimetière d'honneur avec en arrière plan la chapelle construite après la guerre.



Photo 6. De l'avant vers l'arrière plan, vue de la place des nations, du cimetière d'honneur et du crématoire.

marches de la mort de toute la Bavière (photo n°6). Mais dans le même temps, la plus grande partie des anciennes baraques du camp disparut au profit de nouvelles constructions de logements, l'espace resté libre étant mis à la disposition d'entreprises industrielles. Malgré plusieurs élargissements, le Mémorial de Flossenbürg ne représente aujourd'hui encore qu'une infime partie de l'ancien camp et cette situation est irréversible.

Le Mémorial, constitué en trois étapes, entre 1946 et 1982, est porteur de symboles forts mais n'a pas concerné les restes historiques du camp.

L'histoire de Flossenbürg (camp et village) après 1945 se résume d'ailleurs à l'utilisation pragmatique du terrain de l'ancien camp, tenant compte, certes, du KZ mais cherchant surtout à en écarter les stigmates. De plus la commune n'a pas été seul acteur des changements de destination de certaines parties du terrain. D'autres parties prenantes ont manifesté des visées sur l'ancien domaine du camp, dans des contextes divers. Les autorités de Bavière elles-mêmes ont considéré pendant un demi-siècle le Mémorial de Flossenbürg comme un simple « terrain » plutôt que comme une « institution de mémoire ». Le culte des morts y était ritualisé, mais la mort n'était pas présente, contrairement à la réalité du site. Une chape de silence a recouvert le Mémorial et plus généralement l'ancien camp de concentration.

Le réveil de la mémoire

Depuis les années 1980 et à l'instigation des associations d'anciens déportés, dont particulièrement l'Amicale française de Flossenbürg, auxquels se joignirent des particuliers, des ecclésiastiques, des syndicalistes, des membres de partis politiques et des responsables politiques locaux, le Mémorial de Flossenbürg fit l'objet d'une étude de redéfinition. Des demandes furent présentées en vue de la construc-

tion d'un bâtiment sobre, mais capable d'offrir un espace protégé de travail, de recherche et de documentations, pour les visiteurs. En décembre 1999 cette idée fut enfin retenue par les responsables institutionnels du gouvernement du Land. Et en 2003, le Mémorial de Flossenbürg a été intégré à la nouvelle

Fondation des mémoriaux de Bavière avec celui de Dachau.

Depuis quelques années, le KZ-Gedenkstätte Flossenbürg est entré dans une phase fondamentalement nouvelle de sa conception. Le hasard des transactions entre groupes industriels a voulu que le groupe Alcatel devienne propriétaire d'une partie du terrain qu'il a remis finalement au gouvernement du Land de Bavière pour un Mark symbolique. Ce patrimoine a été restitué à la Fondation des Mémoriaux de Bavière, mais une autre partie du camp reste propriété communale. Un lotissement desservi par une route occupe les terrasses où étaient implantées les baraques des détenus. Déjà dans les années 1970, à l'instigation de l'Amicale française de Flossenbürg, l'un des escaliers faisant la jonction entre les terrasses avait été partiellement rénové par décision du maire de Flossenbürg, avec les matériaux d'origine éparpillés ci et là. (photo 7).

Deux ensembles originaux, l'ancienne laverie et l'ancienne cuisine des détenus, sur le secteur industriel ont été récupérés, restaurés et rendus à la mémoire, tandis que la place d'appel était débarrassée des entreprises qui y étaient implantées jusqu'en 1998. (photos n°8 et 9). Depuis 2008, deux nouvelles exposi-



Photo 7. Vue des anciennes terrasses (aujourd'hui occupées par des logements) et de l'escalier rénové de l'ancien camp.



Photo 8. La Place d'appel de nos jours.



Photo 9. La place d'appel et les bâtiments des douches (à droite) et de l'ancienne cuisine (à gauche).

tions permanentes, installées dans ces deux bâtiments rénovés, fournissent aux quelque 130 000 à 200 000 visiteurs annuels des informations sur l'histoire du camp sous l'ère nazie, ainsi que sur celle de l'après-guerre. (photos n°10, 11 et 12). ●



Photo 10. Exposition sur l'histoire du camp (la libération en 1945).



Photo 11. Exposition sur l'histoire du camp depuis la fin de la guerre.

Le camp Natzweiler-Struthof et la mémoire de la déportation

Le camp principal ou KZ-Natzweiler, dont les effectifs furent évacués par les nazis en septembre 1944 vers Dachau à l'approche des Alliés, fut découvert le 23 novembre 1944 et ses Kommandos, disséminés entre l'Alsace-Moselle et la vallée du Neckar, libérés progressivement par les armées américaines et françaises. De 1945 à 1948, il servit de centre d'internement sous les responsabilités successives du ministère de l'Intérieur et de la Justice. Y furent détenus des civils allemands situés dans la zone des combats, souvent anciens membres du NSDAP, puis des Alsaciens soupçonnés de collaboration. Entre l'évacuation du camp principal par les SS et l'arrivée des Alliés, des éléments de la Milice en repli, l'avaient occupé comme base d'entraînement provisoire avant de se retirer vers le Reich.

Le cheminement de la mémoire de la guerre et de la collaboration reste complexe en France et mériterait qu'un dossier entier lui soit consacré. L'étude du régime de Vichy tient à peu de chose dans les programmes, prend place en fin d'année scolaire ce qui, en pratique, revient pour les enseignants à faire l'impasse sur cette partie du programme, intégrée de surcroît dans l'étude complexe de la Seconde Guerre mondiale. S'agissant de l'Alsace-Moselle, territoires annexés par le Reich, bien des frilosités, liées à la complexité des situations personnelles et familiales dans ces départements, bloquent encore en bonne part les progrès de l'historiographie et de la recherche historique.

L'émergence de l'histoire et de la mémoire du camp de Natzweiler a été continue dans le temps, plus consensuelle aussi du fait qu'elle concernait le régime nazi et non la collaboration, et offrait l'occasion d'un hommage particulier à la Résistance française et européenne. En fond de tableau, la présence de sa chambre à gaz contribuait, de façon singulière il est vrai, à évoquer aussi la mémoire des crimes nazis contre les Juifs.

Aujourd'hui, le site accueille quotidiennement un peu plus d'un millier de visiteurs, et devient un haut lieu de la mémoire de la déportation, au cœur de l'Europe, jouant le rôle de carrefour entre les générations, les pays et leur histoire.

Sur le camp lui-même, on peut dégager trois périodes dans le développement de la politique mémorielle.

1) De la libération à la fin de la décennie 1940, la situation pourrait se caractériser par la réappropriation de leur mémoire par les déportés eux-mêmes, constitués en plusieurs amicales créées entre 1945 et 1950, aux visées pas toujours concordantes : l'Amicale des anciens déportés politiques du camp du Struthof, l'Amicale des anciens internés des camps de Schirmeck et Struthof, et l'Amicale des Déportés et familles disparus de Natzweiler-Struthof et Kommandos. Les déportés organisèrent eux-mêmes les cérémonies du souvenir, essentiellement centrées sur la fidélité et l'hommage à leurs camarades disparus, dont ils se sentaient les porte-parole. La société civile n'était pas ou peu concernée. En février 1945, le général de Lattre de Tassigny, commandant la 1^{re} Armée française, avait fait organiser une cérémonie funèbre à la mémoire du général Frère et des patriotes alsaciens, et le 11 novembre de la même année Fanny¹ et Yves Bouchard² organisaient une marche aux flambeaux entre le Struthof et Strasbourg, en qualité de.

Une croix et une stèle constituèrent les premiers symboles de mémoire implantés provisoirement en bas du camp, au lieu-dit « fosse aux cendres³ », près du crématoire.

2) En 1949 un pas nouveau fut franchi par les pouvoirs publics français qui ont compris la nécessité de préserver ce site de mémoire. En septembre 1949, la gestion du site est confiée au ministère des anciens combattants et victimes de guerre par le Président du Conseil. De



Entrée de la chambre à gaz du Struthof.

© Fmd

cette période datent l'idée et le projet de faire de ce camp un lieu de mémoire des victimes du nazisme.

Le 3 mars 1950, une « Commission nationale des déportés, internés et résistants » décide de créer une nécropole nationale au camp pour y recevoir les dépouilles des déportés que les nazis n'avaient pu faire disparaître avant la libération. Le site du camp est alors classé monument historique, celui de la chambre à gaz le sera en 1951. Un décret daté du 13 octobre 1953, décide enfin la constitution d'un Comité national pour l'érection d'un mémorial de la Déportation au Struthof⁴.

La décision de détruire les baraques du camp fragilisées par les intempéries, s'imposa pour raison de sécurité en 1954. Ainsi, comme dans la plupart des camps de concentration d'Allemagne, disparurent les traces les plus tangibles de la condition des détenus. La baraque n° 12 fut symboliquement incinérée le 29 mars 1954 au cours d'une cérémonie qui marquait le début officiel des travaux d'amé-

1 - Chercheuse ayant recueilli des documents sur le camp, dont un fichier et un répertoire d'une vingtaine de nationalités.

2 - Délégué du réseau Alliance et fondateur du COSOR (Comité des œuvres sociales de la Résistance)

3 - A l'origine il s'agit des fosses septiques du camp où, lors de l'augmentation soudaine de la mortalité, les SS firent répandre les cendres issues du crématoire, comme ultime et suprême injure à l'humanité de leurs victimes.

4 - Appellation française d'usage courant, empruntée à la ferme voisine du Struthof où était la chambre à gaz et à la tradition alsacienne qui fréquentait le Struthof comme lieu de loisir et de ski, mais non-conforme à la désignation officielle par les Allemands de KZ-Natzweiler.



photo 1. 1960 inhumation du déporté inconnu.

nagement du mémorial national. Il fut cependant décidé de conserver quatre baraques dédiées à la mémoire : une baraque dortoir, le *Block* des cuisines, le *Bunker* ou *Block* cellulaire, et le *Block* du crématoire et d'en assurer la restauration et l'entretien. Les terrasses où avaient été implantés les autres *Blocks* furent conservées et entretenues, chacune d'elle recevant une stèle de pierre où fut gravé le nom d'un camp de concentration.

Une commission exécutive du Comité national de 1953 fut créée par décret du 2 décembre 1954 avec d'anciens résistants, internés et déportés de Natzweiler et d'autres camps. Elle fut en particulier chargée de la gestion du projet de Mémorial. À sa demande, une souscription nationale fut ouverte par décret du 5 décembre 1954, en vue de l'édification d'un grand monument, confié à Bertrand Monnet, architecte en chef des monuments historiques. Un timbre commémoratif fut mis en vente cette année-là et une oblitération spéciale organisée le 14 janvier 1956. L'élan mémoriel était donné.

Le 5 mai 1957 se déroulait la cérémonie solennelle d'inhumation de la dépouille d'un déporté inconnu, qui marqua le début du rapatriement des dépouilles des Français morts dans les camps à travers l'Europe, qui coïncidait avec début officiel des travaux du Mémorial national.

Le 22 juillet 1960, au cours d'une veillée solennelle, le corps du déporté inconnu était disposé à l'intérieur du caveau réalisé au pied du monument photo 1. La Commission exécutive y fit également transférer 14 urnes renfermant de la terre et des cendres anonymes provenant des différents camps d'Allemagne.

La nécropole nationale quant à elle regroupa 1118 tombes de Français et Françaises morts en déportation. Une stèle dédiée aux déportés étrangers fut



photo 3. La statue du gisant lors d'une cérémonie.

dévoilée par le ministre Raymond Triboulet, le même soir, et une plaque où furent gravés les noms des 107 membres du réseau Alliance massacrés dans la nuit du 1^{er} septembre 1944 fut placée et dévoilée au crématoire. L'architecte Bertrand Monnet intégra à l'espace mémoriel « la fosse aux cendres », où il fit tracer l'inscription « *Honneur et Patrie, Ossa Humiliata* » puis édifier un Mur du souvenir destiné à recevoir les plaques commémoratives. La mémoire et l'histoire se rejoignent.

Le vaste chantier de réaménagement s'acheva avec l'inauguration, le 23 juillet 1960, par le général de Gaulle, devenu président de la République, du Mémorial national. (photo 2) Symboliquement il était entouré pour la circonstance par deux ministres anciens déportés, Edmond Michelet (Dachau) et Pierre Sudreau (Buchenwald). Il ira à cette occasion s'incliner, à la « Fosse aux cendres » devant la plaque portant l'inscription « Ici reposent les cendres de martyrs inconnus victimes du nazisme, 1944 ».

D'autres symboles de mémoire ont peu à peu les différents espaces du camp, rappelant des épisodes sanglants ou des lieux symboliques de la criminalité nazie. Ainsi une « lanterne des morts » fut implantée à l'emplacement des jardins potagers des SS situés entre la villa



Photo 2. Le Mémorial national.

du commandant du camp et l'enceinte barbelée, et où les cendres du crématoire étaient répandues pour servir d'engrais. Allumée par le ministre Jean Sainteny le 22 juillet 1964, elle demeura depuis éclairée jour et nuit. À l'extérieur, en montant vers la carrière de granit, le lieu-dit « la sablière » qui servit de lieu d'exécution à la Gestapo de Strasbourg, fut signalé par une plaque gravée installée en 1970, et portant l'inscription « *A la mémoire des résistants de toute nationalité et de 17 jeunes patriotes de Ballesdorf et environ (Haut Rhin) exécutés ici par les nazis entre 1941 et 1944.* ». Enfin la Commission exécutive fit réaliser par le sculpteur Georges Halbout, une statue de bronze dénommée « le Gisant » photo 3 représentant le corps squelettique d'un déporté étendu au sol. Cette statue fut inaugurée le 23 juin 1973⁵ par le ministre André Bord au cours de la cérémonie annuelle. En 1975 une plaque à la mémoire de quatre femmes parachutistes du SOE, exécutées au camp dans la nuit du 6 juillet 1944, fut dévoilée près du four crématoire. En 1975 une stèle surmontée d'une croix de Lorraine à la mémoire de la déportation NN, catégorie de déportés résistants d'Europe de l'ouest dont les hommes furent envoyés essentiellement à Natzweiler, fut implantée sur l'une des terrasses inférieure du camp avec la mention « *A la gloire des résistants français exécutés ou disparus dans les prisons nazies* » (photo 4).

Un premier musée du souvenir fut constitué dans la seule baraque dortoir subsistante et inauguré le 27 juin 1965. Il présentait de nombreux objets originaux, fruit de collectes ou de dons spontanés d'anciens déportés. Témoignage de l'histoire du camp, il se présentait comme le complément nécessaire au Mémorial national. Mais en 1976, un incendie criminel déclenché par de jeunes néonazis, détruisit plus de 95 % des collections photos 5 et 6. Un nouveau baraquement

5 - Une réplique en a été réalisée au cimetière du Père Lachaise à Paris, en novembre 2004.



© Fmd

Photo 4. Vue générale du camp avec au premier plan la stèle de la déportation NN.



© CERD

Photo 5. le premier musée 1964.



© CERD

Photo 6. Après l'incendie criminel de 1976.

reconstruit à l'identique recueille alors les quelques rares objets sauvés du désastre. Après de nouveaux actes de vandalisme en 1979, la décision fut prise de réaliser une exposition permanente évoquant le système concentrationnaire dans son ensemble et qui sera inaugurée par Valéry Giscard d'Estaing le 29 juin 1980. Elle sera présentée au public jusqu'en 2004, puis jugée obsolète et inadaptée. Le 22 juin 1985 à l'occasion du 40e anniversaire de la Libération des camps est inaugurée la Place du général Delestraint, ancien chef de l'Armée secrète, déporté à Natzweiler en 1943 et abattu à Dachau en 1945.

Ainsi s'acheva la seconde période de la vie mémorielle du camp de Natzweiler.

3) La volonté de repenser le musée de la baraque dortoir et de le consacrer à la seule histoire du camp de Natzweiler et de ses Kommandos s'imposa en 1991. En décembre 1988, Bob Sheppard, président de l'Amicale Nationale des déportés et familles de disparus dans un courrier adressé à la Commission historique du Secrétariat d'État aux anciens combattants avait en outre suggéré l'idée de créer un musée international au Struthof : « De par sa situation, son site admirable, Natzweiler, près de Strasbourg, peut être et doit être un lieu de rencontre et de recueillement européen... un musée serait construit, en dehors du camp, pour devenir un véritable musée National et Européen, avec l'aide des autres nations ayant eu des déportés ». Avec ce projet une nouvelle ère s'amorçait.

La Commission exécutive du Struthof retint les deux projets de musée et proposa de situer le futur musée international au-dessus de la *Kartoffelkeller* à proximité immédiate du camp actuel. Le ministre Louis Mexandeau présenta l'idée aux présidents des Comités internationaux dans un courrier daté de juin 1992. Puis le projet fut approuvé à l'unanimité des voix au cours d'une réunion solen-

nelle tenue à la Préfecture de Strasbourg en présence des 9 présidents de Comités internationaux des camps de concentration nazis et d'une vingtaine de représentants d'organisations de la Résistance et de la déportation de France. Mais son financement n'étant pas assuré, il fut mis quelque temps en sommeil puis réétudié à nouveau en 1995 par le gouvernement Juppé. C'est finalement, Jean Pierre Masseret, élu de la région Lorraine et secrétaire d'État aux anciens combattants qui, en 1997, engagea le gouvernement dans la création d'un musée mémorial



© CERD

photo 7. Le centre européen du Résistant déporté duquel dépasse le sommet de la flamme du du Mémorial.



© CERD

photo 8. intérieur du musée, lavabos, objets divers et panneaux.



© CERD

photo 9 intérieur du musée, reconstitution d'un intérieur de baraque.

international au camp de Natzweiler-Struthof, musée qui est devenu le Centre européen du Résistant déporté (CERD), inauguré le 3 novembre 2005 par le président de la République de l'époque, Jacques Chirac. Photo 7

Le nouveau musée, consacré à l'histoire du camp et de ses Kommandos, est achevé la même année et inauguré en même temps que le CERD. (photo 8 et 9) Aujourd'hui, la mémoire du camp vit, alimentée par les nombreux visiteurs qui le fréquentent et le travail pédagogique remarquable qui s'y déploie. Elle est rythmée par les cérémonies commémoratives rituelles du mois de juin et les initiatives associatives, qui outre la récente inauguration d'une plaque dédiée aux victimes de la déportation pour motif d'homosexualité, vise à restituer à la mémoire et aux visiteurs l'ancienne carrière de granite, elle-même à l'origine du choix du site par la SS et source de souffrances indescriptibles pour les détenus.

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation tient deux fois par an un séminaire non loin du camp de Natzweiler, dont l'un des modules comporte la visite du camp suivie d'un entretien avec des déportés. Ce séminaire, d'une durée d'une semaine a fait l'objet d'un accord-cadre avec le ministère de l'éducation nationale qui permet aux enseignants volontaires d'y participer gratuitement, aux côtés de militants de la mémoire issus du monde associatif ou de la société civile. Il est programmé chaque année la dernière semaine de mai et la dernière semaine d'octobre, au Foyer d'amitié international (FAI) de La Claquette, commune voisine de Rothau, dont la gare, située à 300 m du FAI, fut aussi celle d'arrivée des détenus destinés au camp de Natzweiler. ●

La synthèse de l'histoire des trois camps a été conduite par Yves Lescure avec l'aide des mémoriaux et des associations ou amicales.

Publication récente

L'entreprise Hoechst sous Hitler
Stephan H. Lindner, *au cœur de l'IG Farben, l'usine chimique Hoechst sous le Troisième Reich*, Les Belles Lettres, 414 p. Paris, 2010

En 1925 les huit principales firmes de l'Industrie chimique allemande, dont les trois majeures, BASF, Hoechst et Bayer, se regroupent en une communauté d'intérêts pour rationaliser leurs productions, se répartir les marchés, coordonner leurs recherches. Cette communauté prend le nom d'IG-Farben et sera dissoute au début des années cinquante pour sa participation active aux crimes nazis, chaque entité reprenant son indépendance.

Plus que tout autre, IG Farben qui a mis sans réserves ses compétences et ses capacités industrielles au service du nazisme, incarne aujourd'hui la compromission par excellence de l'Industrie allemande dans les crimes du Troisième Reich : utilisation de travailleurs forcés et de main-d'œuvre déportée, expérimentation de médicaments sur les détenus d'Auschwitz, Buchenwald et Gusen en collaboration avec des médecins de l'Institut d'Hygiène de la SS, participation au capital de la société qui possédait les licences du Zyklon B utilisé dans les chambres à gaz.

Fin juillet 1948 vingt-trois de ses anciens dirigeants ont été jugés devant le tribunal militaire américain à Nuremberg et condamnés à des peines légères. La plupart ont réintégré leur poste ou trouvé une place dans d'autres entreprises de la chimie.

De nombreux textes ont été écrits sur IG Farben. l'un des plus connus étant l'ouvrage du Professeur américain Peter Hayes. Mais jusqu'à présent aucune monographie sur la conduite, sous le IIIe Reich, d'une des entreprises de la Communauté, en l'occurrence Hoechst,

n'avait été menée. Voilà qui est fait avec le texte d'un professeur allemand, Stephan H. Lindner. Ayant eu un total accès aux archives, y compris aux dossiers du personnel, Lindner peut tracer des destins, éclairer des décisions et montre aisément comment les membres de la haute direction de l'entreprise étaient prêts, idéologiquement, à entrer dans le nazisme.

Dans une première partie, l'auteur examine la position de Hoechst au sein de la nouvelle communauté industrielle,

pour le compte de l'entreprise les embauches et les promotions. Cette mise au pas, assez rapide, se fait dans une entreprise où les résultats aux élections au comité d'établissement donnaient en 1930 36 % des voix aux communistes dans le collège ouvrier contre 8,2 aux nationaux socialistes.

Avec l'entrée en guerre et la pénurie croissante de main-d'œuvre s'ouvre la page de l'emploi des travailleurs étrangers, prisonniers de guerre ou travailleurs civils, déportés. Lindner montre

aisément que cet appel à une main-d'œuvre forcée a été effacé de la mémoire de l'entreprise et n'a pas fait l'objet d'un intérêt autre que productif.

Un chapitre, copieux, relate enfin l'implication de Hoechst dans les expériences médicales sur les détenus des camps de concentration. La production pharmaceutique est une des spécialités de l'entreprise, qui participe à sa notoriété, son chiffre d'affaires et ses profits. La division et ses brillants collaborateurs, a travaillé avant guerre et continué pendant, à des médicaments bienfaisants et a mené des essais cliniques sur des patients dès les années vingt. En 1941 elle a pris contact avec le médecin militaire et chef de l'Institut d'Hygiène de la SS pour lui proposer des vaccins, contre le typhus notamment y voyant un marché porteur. Les premiers comprimés ont été testés à Auschwitz en décembre 1942, puis à Buchenwald en janvier 1943 après contamination artificielle des détenus. D'autres «

préparations « ont été envoyées à Gusen. On sait le nombre de victimes et les conditions de décès réservés aux cobayes.

En 1946 Hoechst a été dénazifié. Mais dès la fin des années quarante ceux qui avaient été licenciés ont été réembauchés. En 1952 l'homme qui avait été le numéro 2 de l'entreprise sous Hitler en devenait le numéro 1.



les luttes de pouvoirs, la rationalisation. Puis il étudie l'évolution de l'entreprise sous Hitler et sa nazification : l'entrée en vigueur du nouveau droit du travail qui doit associer dans la concorde l'ensemble du personnel, l'élimination progressive des cadres juifs, la collaboration de plus en plus étroite avec l'administration régionale du parti et la Gestapo qui fait régner l'ordre et jauge,